



# Regard

Regard sur **GRENAV**

Votre Bulletin d'informations municipales

## ÉDITO

N° 582 - DÉCEMBRE 2021

**CHÈQUE CONTRE LA VIE CHÈRE : 50€ POUR MIEUX COMMENCER 2022 !**

Le monde d'après est pire que celui d'avant ! La « reprise économique » s'est traduite par une flambée des prix, en particulier ceux de l'énergie. C'est pourquoi la municipalité a mis en place une pétition pour exiger la nationalisation des entreprises de l'énergie, comme en 1946 avec l'application du programme du Conseil national de la Résistance intitulé « les Jours Heureux ». Pourquoi ce qui a été possible de faire dans une France en reconstruction, ne serait plus possible aujourd'hui ? Pourquoi les énergies seraient-elles laissées à la spéculation et au profit d'une petite caste ?

Cette pétition, nous vous la proposerons lors des vœux du maire le dimanche 16 janvier à la salle des Fêtes comme aux abords des écoles mais nous mesurons l'urgence à trouver des solutions plus immédiates. Le dernier conseil d'administration du CCAS a donc été adopté,



à l'unanimité, un chèque « contre la vie chère » de 50€.

**Cette valeur de 50€ se partagera en 3 bons d'achat :** un de 25€ valable dans tous les commerces grenaysiens conventionnés, un autre de 15€ et un troisième de 10€, valables dans les mêmes commerces sauf le magasin Match. Pour en assurer le suivi, ces chèques seront numérotés.

**Qui pourra en bénéficier ?** Au vu des difficultés économiques, nous avons choisi

de rendre éligibles **les 1604 familles percevant le chèque énergie de l'État.**

L'action du CCAS représente 80 000€ si toutes les familles se manifestent. En effet, l'État nous a bien indiqué le volume mais pas les bénéficiaires, chacune des familles devra se faire connaître.

Vous pourrez obtenir ces bons **du mercredi 5 janvier au vendredi 21 janvier**, ils seront valides jusqu'au lundi 28 février. Nous vous

proposons trois lieux : **le CCAS, la Mairie et la Médiathèque-Estaminet.** Le devoir de confidentialité sera absolu et les équipes seront renforcées pour faire face à ce surcroît de travail.

Prenez connaissance du flyer joint à ce numéro de Regard. Ne vous précipitez pas tous le mercredi 5 janvier. Vous aurez besoin de votre pièce d'identité avec la bonne adresse et de la preuve que vous avez perçu en décembre 2021 le chèque énergie (courrier de l'État avec numéro du chèque ou quittance de votre fournisseur d'énergie ...).

**Bonnes fêtes de fin d'année et meilleurs vœux à vous, toutes et tous pour 2022 !**

*Laurence Louchaert,  
vice-présidente du CCAS  
et Christian Champiré,  
maire de Grenay*

# HONNEUR

## REMISE DE MÉDAILLES À LA SALLE DES FÊTES

L'association des décorés du travail des cités 5 et 11 a organisé une remise de médailles et de diplômes. En présence du maire Christian Champiré et de plusieurs élus, le président Alphonse Leroy a donné le nom des personnes mises à l'honneur pour l'année 2021 mais également pour l'année 2020, les décorations n'ayant pu être remises l'an dernier.

A cette occasion, la municipalité a offert des bons d'achat d'une valeur de 30 euros à valoir chez des commerçants locaux et Gilbert Paternelle a reçu la coupe du plus ancien décoré présent dans la salle.

Les décoré-e-s 2020 sont :

**médailles d'argent :**

Eddy Deboffe, Mickaël Fauquemberg, Nadine et Mickaël Fourment, Olivier Kuc, Eric Laurent, Franck Legrand, Christophe Picard, Manuel Schubert.

**vermeil :**

Guy Delattre, Francky Kandula, Martine Roussel.

**grand'or :**



Eric Delcroix, Jean-Michel Huyvaert, Jeanne-Andrée Lefebvre, Cathy Lernoux, Pascal Ratenni, Jacques Roussel.

Les décoré-e-s 2021 sont :

**argent :**

Reynald Dupuis, Frédéric Fouache, Audrey Guevaer, Ludovic Hureau, Frédéric Lechantre, Dany Lerre, Frédéric Malbranque, Stéphanie Matuszewski, Mohamed Mébarki, Michel Preux, Murielle Tronczyk, Francis Savary.

**vermeil :** Véronique Gaszek.

**vermeil et or :** David Lefebvre.

**or :** Jean-Michel Ducoin, Paul Noël, Bruno Szewczyk.

**grand'or :** Pascal Compagnon, Jean-Marc Denis, Isabelle Lefebvre, Gilbert Martiny, Jean-Luc Pawlac, Vincent Tentelier, Marylise Was.

Félicitations à tous et toutes les médaillé-e-s !

# FESTIVITÉS

## COQUILLES ET CHOCOLATS POUR LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE



Les élu-e-s de la municipalité dont Christelle Buisette maire-adjointe déléguée à la vie éducative, à l'enfance et à la jeunesse, ont remis aux enfants des six écoles un ballotin de chocolats offert par la chocolaterie « P'tit Grandeur ». A l'issue des spectacles offerts à l'espace culturel Ronny-Coutteure, les élèves ont aussi reçu

un sachet contenant des friandises et une coquille de Noël. A cette occasion, les élu-e-s ont également distribué ce petit cadeau notamment aux collégiens, à leurs professeurs, au personnel de la ville, aux résidents de l'APEI « les Glycines » et aux pompiers. Au total, ce sont plus de 2 200 sachets qui ont été distribués par la ville.

# HONNEUR

## DES MÉDAILLÉ-E-S CHEZ LES AGENTS DE LA VILLE

A la salle des Fêtes, l'ensemble du personnel s'est réuni pour un repas convivial comme chaque année.

A cette occasion, plusieurs agents de la commune ont reçu une médaille des mains du maire Christian Champiré.

Ont été mis-e-s à l'honneur cette année :

**médailles d'argent :**

Ghislaine Wesolek et Fatima Ben El Bani.

**vermeil :**

Daisy Clique, Monique Distinguin, Nathalie Dutkiewicz, Grégory Vermander, Marie-Claire Dupon, Jean-Michel Florent et Mickaël Hannebique.

**grand'or :**

Isabelle Bernard et Sylvie Masquelier.

Félicitations aux agents et bravo pour leur investissement en faveur des habitant-e-s.





# Groupe

## « Communistes et Républicains »

### POUR FINIR L'ANNÉE : 39 DÉLIBÉRATIONS ET 2 MOTIONS REVENDICATIVES

Cette année encore, le choix des élu-e-s communistes et républicains a fait l'unanimité avec le maintien des tarifs soumis à délibération : opérations au cimetière, salles communales, dégradations de matériel, droits de place. Une seule augmentation : la plaque de bronze au jardin des souvenirs pour suivre le prix d'achat.

Le conseil a aussi délibéré au sujet de l'abattement de la taxe foncière dans le cadre de la politique de la ville, d'une subvention à Mieux Vivre à Grenay, du plan de relance en investissant dans du matériel pour nos écoles, de l'augmentation du prix des panneaux photovoltaïques, du marché téléphonie et fibre.

L'opposition, après s'être abstenue sur le compte-rendu du conseil précédent sans proposer d'alternative à la rédac-

tion des services, a expliqué qu'elle s'abstiendrait aussi sur le budget. Pour les élu-e-s RN voter des tarifs qui sont des recettes de la ville ce n'est pas le budget, voter les subventions aux associations ce n'est pas ... investir dans le photovoltaïque ce ... Par contre voter, comme la loi l'impose, la possibilité d'investir avant le vote du budget en avril et donner aux différents services les moyens de fonctionner correctement, là non c'est du budget et on s'abstient ... sauf quand il faut critiquer et remarquer les nids de poule ou la qualité du travail des agents municipaux.

Idem, quand le comptable de la ville demande une décision modificative pour que les comptes de la ville soient au plus près des dépenses réalisées et non pas de celles inscrites car la comptabilité pu-

blique est attachée au respect des bonnes inscriptions, il en va de la bonne notation du service comptable, là encore abstention !

Les dernières délibérations ont concerné la convention avec les ami-e-s de la Médiathèque-Estaminet afin qu'ils et elles puissent ouvrir notre si utile médiathèque le dimanche, une subvention au Summer's Grenay Festival et l'aide pour le BAFA.

Unanimité aussi pour les motions. La première défendant le régime minier mis en danger par des élus prêts à trahir les engagements de l'État vis-à-vis de la corporation minière, s'attaquer à nos vieux mineurs et à leurs veuves, des personnes de 80 ans et plus, quelle honte ! L'autre concernant le personnel des associations du secteur so-

cial et médico-social à qui l'on demande tant et qui est oublié par le gouvernement dès qu'on parle reconnaissance et augmentation des salaires !

Le conseil s'est conclu sur les affaires courantes, en particulier l'annonce d'un coup de pouce aux indemnités des agents de la ville pour les remerciers de leur implication et de la qualité de leur travail ; explications sur les 50€ de la prime « vie chère » adoptée en CA du CCAS pour les 1600 familles bénéficiaires du chèque-énergie ou encore l'ouverture de l'agence postale en mars à la Médiathèque-Estaminet avec une 2<sup>ème</sup> navette. Puis ce fut la remise des cadeaux et des souhaits par le Maire de bonnes fêtes et d'heureuse année 2022 !

# Groupe

## « Grenay, Bleu Marine »

« texte non communiqué »

Les élu-e-s du groupe d'opposition n'ont pas respecté les obligations du règlement intérieur adopté à l'unanimité le 30 mai 2020, à savoir : « Les articles frappés seront transmis par courriel à la mairie à l'attention de Monsieur le Maire [mairie@grenay.fr](mailto:mairie@grenay.fr) le vendredi précédant la parution du bulletin avant 15h00. Les groupes confirmeront obligatoirement cet envoi courriel par un envoi courrier papier. »

Ce n'est pas la première fois mais la situation se dégrade et n'est plus acceptable. L'expression d'un groupe ne peut être le titre d'un mail adressé au secrétariat du DGS.

## 6<sup>ème</sup> ÉDITION DE LA NUIT DE LA LECTURE EN JANVIER

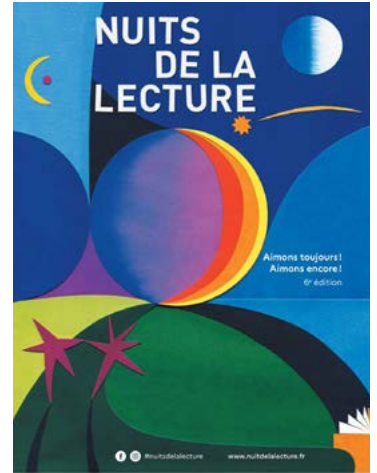
Du 20 au 23 janvier, célébrez la sixième édition des « Nuits de la lecture » dans toute la France mais aussi dans votre Médiathèque-Estaminet.

De multiples événements physiques et numériques auront lieu autour du thème de l'amour qui épouse l'injonction de Victor Hugo : « Aïmons toujours ! Aïmons encore ! »

Au programme, lecture pour les petits et les grands, rencontre avec Adeline Dias, auteur de romans sentimentaux, atelier

d'écriture, jeux, quizz, partage de nos plus beaux romans d'amour sur les réseaux. Venez aussi nous confier les vôtres !

Les « Nuits de la Lecture », ce sera aussi l'occasion d'officialiser notre relation avec l'association des « ami-e-s de la Médiathèque » et la mise en place de l'ouverture de votre Médiathèque-Estaminet un dimanche par mois. Une remise de clé se déroulera le samedi 22 janvier. Bienvenue chez vous ! Rens. au 03 66 54 00 54.



## DE RONNY



dès 15 ans  
**humour musical**  
**pour tout public averti**  
**OPUS 69**

par Parité mon Q, l'élégance voCALE  
**ven. 7 janv. à 20h30**

Tarif plein 6€ ; réduit 3€ - abonnement : 4 et 2€



dès 6 ans  
**danse et marionnettes**  
**ALMATAHA**

par la compagnie Zahrbat  
**ven. 14 jan. à 20h30**

Tarif plein 6€ ; réduit 3€  
abonnement : 4 et 2€

tout public  
**une recette, un récit,**  
**une rencontre**  
**LES 3 R**

les lasagnes de la mama + la galette d'Eric Bayard + l'apéro d'Elo

**mer. 26 jan.**

repas-rencontre de 12h à 14h

TN : 14€ ; TR : 7€

l'apéro d'Elo à 19h

TN : 6/4€ ; TR : 3/2€



**Rens. et réservation indispensable**  
**au 03 21 45 69 50**



Regard : bulletin municipal de la ville de Grenay - directeur de publication : Christian Champiré, maire - photos, textes et mise en page : service communication de la mairie - impression : imprimerie l'Artésienne, Liévin (62) - 3600 ex - publication gratuite.

## VOTRE AGENDA

**VOEUX DU MAIRE** - organisés à la salle des Fêtes, ils auront lieu le dimanche 16 janvier à 10h. Présentation du pass sanitaire obligatoire.

## VOS INFOS DIVERSES

**MONOXYDE DE CARBONE** - gaz invisible, inodore, toxique et indétectable, il se révèle mortel en moins d'une heure. Il provoque des maux de tête, des pertes de connaissance et peut entraîner le décès. Si vous soupçonnez une intoxication, appelez les secours au 18 ou au 15.

**COUPURE DE COURANT** - le mardi 18 janvier entre 14h15 et 16h45, une coupure de courant est prévue rue de l'Annam à l'occasion d'un élagage d'arbres à proximité.

**ATELIERS SÉNIORS** - la reprise des ateliers reprend en janvier au béguinage pour nos aîné-e-s de plus de 60 ans. Deux ateliers sont proposés : « gym douce » et « prévention des chutes ». Rens. au CCAS au 03 21 29 09 95.

**LISTES ÉLECTORALES** - des modifications peuvent être apportées sur les listes électorales : inscription suite à un changement de domicile, modification si erreur dans le nom... Nous vous rappelons que vous pouvez vous présenter toute l'année auprès du service état civil. Vous munir de votre carte et d'un justificatif de domicile à votre nom de moins de 3 mois. Possibilité de vérifier si vous êtes inscrit-e sur la liste électorale sur : « service-public.fr ». Si ce n'est pas le cas, vous pouvez le faire jusqu'au 3 mars sur ce site.

**APPLICATION** - n'hésitez pas à télécharger l'application de notre commune sur l'Apple store ou Play store. Dans la barre de recherche, il vous suffit de saisir : « Grenay, bienvenue chez vous ». Vous pourrez découvrir de nombreuses informations.



bouclage du prochain Regard le **vendredi 7 janvier**

Votre journal  
vous souhaite  
une...

